



Location ancien hangar agricole a particulier possible ?

Par **Timepiece**, le **18/11/2014 à 14:45**

Bonjour,

J'habite en campagne, j'ai acheté en 1990 une ancienne ferme agricole a l'abandon, comprenant une maison, deux hangars agricole (année 1950 environ) et son terrain (6000m²), la ferme est entourée de champs encore en activité exploités par une autre ferme.

Le terrain est toujours déclaré en zone agricole, n'étant pas agriculteur les hangars ne sont donc pas exploités et ne l'étaient pas non plus a l'époque ou je l'ai achetée.

J'aimerais savoir s'il est possible de louer ces hangars a des particuliers comme garage, remise ou local, mais tous cela a titre non professionnel ?

Merci par avance

Bonne journée

Par **Legalacte**, le **18/11/2014 à 16:51**

Bonjour,

Vous pouvez très bien louer vos hangars, en déclarant ces revenus dans votre déclaration de revenus.

Par **Timepiece**, le **18/11/2014 à 17:24**

Merci pour votre réponse,

Juste une petite précision,

Si des professionnels me demandent une location sous bail professionnel (ce que je ne veux pas), Cela ne serait possible que dans le cas ou le service de l'urbanisme accepte le changement d'affectation des ces hangars agricole, c'est bien ca ?

Merci par avance